



Tribunal international chargé de
poursuivre les personnes présumées
responsables de violations graves
du droit international humanitaire
commises sur le territoire de
l'ex-Yougoslavie depuis 1991

Affaire n° : IT-04-74-T

Date : 29 avril 2009

Original : FRANÇAIS

LA CHAMBRE DE PREMIÈRE INSTANCE III

Composée comme suit : M. le Juge Jean-Claude Antonetti, Président
M. le Juge Árpád Prandler
M. le Juge Stefan Trechsel
M. le Juge Antoine Kesia-Mbe Mindua, Juge de réserve
Assistée de : M. John Hocking, Greffier par intérim

Décision 29 avril 2009
rendue le :

LE PROCUREUR

c/

Jadranko PRLIĆ
Bruno STOJIĆ
Slobodan PRALJAK
Milivoj PETKOVIĆ
Valentin ĆORIĆ
Berislav PUŠIĆ

PUBLIC

**DÉCISION PORTANT SUR LA DEMANDE DE LA DÉFENSE PRALJAK EN VUE
D'AJOUTER DES PIÈCES À SA LISTE 65 TER DES PIÈCES À CONVICTON**

Le Bureau du Procureur :

M. Kenneth Scott
M. Douglas Stringer

Les Conseils des Accusés :

M. Michael Karnavas et Mme Suzana Tomanović pour Jadranko Prlić
Mme Senka Nožica et M. Karim A. A. Khan pour Bruno Stojić
M. Božidar Kovačić et Mme Nika Pinter pour Slobodan Praljak
Mme Vesna Alaburić et M. Nicholas Stewart pour Milivoj Petković
Mme Dijana Tomašegović-Tomić et M. Dražen Plavec pour Valentin Ćorić
M. Fahrudin Ibrišimović et M. Roger Sahota pour Berislav Pušić

LA CHAMBRE DE PREMIERE INSTANCE III (« Chambre ») du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 (« Tribunal »),

SAISIE de la « Demande déposée par Slobodan Praljak en vue d'ajouter des pièces à la liste de pièces à conviction présentée en application de l'article 65 *ter* G) du Règlement, avec annexes », déposée par les conseils de l'Accusé Slobodan Praljak (« Défense Praljak ») le 3 avril 2009 et accompagnée de 4 annexes (« Requête »), par laquelle la Défense Praljak prie la Chambre de l'autoriser à ajouter à sa liste des pièces à conviction déposée en vertu de l'article 65 *ter* du Règlement de procédure et de preuve (« Liste 65 *ter* » ; « Règlement »), 253 documents énumérés dans les 4 annexes,

VU la « *Prosecution response to Slobodan Praljak's motion to add 253 exhibits to the rule 65 ter G) exhibit list* » déposée par le Bureau du Procureur (« Accusation ») le 16 avril 2009 (« Réponse ») par laquelle l'Accusation s'oppose à la Requête,

VU la Réplique orale formulée par la Défense Praljak en audience le 20 avril 2009 (« Réplique ») par laquelle elle répond aux arguments en partie soulevés par l'Accusation au moyen de la Réponse¹,

VU les remarques formulées par la Défense Praljak à la demande du Président de la Chambre à l'audience du 23 avril 2009, concernant l'absence de traduction de certains des documents dont elle demande le rajout sur sa Liste 65 *ter*²,

ATTENDU qu'à l'appui de la Requête, la Défense Praljak soutient que les neuf documents joints en annexe A dont elle demande le rajout à la Liste 65 *ter* (« Documents déterminants ») sont déterminants et indispensables à la présentation de ses moyens à décharge,

ATTENDU que la Défense Praljak soutient en effet que la pièce 3D 02029 permet d'étayer l'alibi que la Défense Praljak a exposé au travers de la Notification d'alibi³ ; que la pièce 3D01888 est un registre de l'Etat-major du HVO permettant de déterminer si un document a

¹ Audience du 20 avril 2009, Compte-rendu d'audience en français (« CRF »), p. 38868, ligne 18 à p. 38869, ligne 6.

² Audience du 23 avril 2009, CRF, p. 39241 ligne 7 à ligne 25.

³ Notification par laquelle Slobodan Praljak fait part de son intention d'invoquer une défense d'alibi, 23 octobre 2007 (« Notification d'alibi »).

bien été remis à ce dernier ; que les pièces P 02071 et P 02075 mettent en avant les efforts du HVO pour protéger la population civile, que les pièces 3D 02859, 3D 02860, 3D 01193 et 3D 02218 sont relatives à la conduite de l'Accusé Praljak et que la pièce 3D 03260 tend à prouver que la thèse de l'entreprise criminelle commune est erronée puisque l'un des participants, dont la participation à l'entreprise criminelle commune est alléguée, a exhorté les Etats-Unis à soutenir les nouvelles démocraties et a exigé que l'intégrité de leurs frontières soit respectée⁴,

ATTENDU que concernant les Documents déterminants, la Défense Praljak reconnaît avoir été en leur possession avant que la Liste 65 *ter* ne soit déposée mais, que compte tenu de leur importance, elle demande à la Chambre d'autoriser de manière exceptionnelle, leur ajout sur sa Liste 65 *ter*⁵,

ATTENDU que la Défense Praljak avance ensuite que les documents figurant en annexe B (« Document IDP ») sont des documents fournis par le Service d'information et de propagande du Ministère de la défense de la République de Croatie ; que ce service ne lui a communiqué ces Documents IDP qu'après le 31 mars 2008 ; que les Documents IDP sont essentiels à la présentation de la cause de l'Accusé Praljak, dans la mesure où ils tendent à démontrer que les fonctions exercées par l'Accusé Praljak au Ministère croate de la défense étaient généralement sans rapport avec la Bosnie-Herzégovine ; que la République de Croatie ne contrôlait ni ne gérait le HVO et qu'il n'existait aucun conflit armé international entre la République de Croatie et la Bosnie-Herzégovine⁶,

ATTENDU que, concernant le document de l'Annexe C, la Défense Praljak explique que, suite au conflit, de nombreux documents ont été égarés ; qu'il en était ainsi du livret d'identité de l'ABiH de l'Accusé Praljak que la Défense Praljak n'a reçu de la famille de l'Accusé Praljak que le 16 février 2009 ; que ce livret est essentiel à la présentation de la cause de l'Accusé Praljak en ce qu'il contredit la description que l'Accusation a faite des relations entre l'Accusé Praljak et l'ABiH et entre l'ABiH et le HVO⁷,

ATTENDU que la Défense Praljak soutient que les 13 documents figurant en Annexe D (« Documents EDS ») sont des documents qui se trouvaient parmi des milliers de documents disponibles dans le système électronique de communication des pièces ; qu'elle a dû analyser

⁴ Requête, par. 9 à 17.

⁵ Requête, par. 18 et 19.

⁶ Requête, par. 3, 20 à 23.

⁷ Requête, par. 25 à 28.

le plus rapidement possible ces milliers de documents mais que compte tenu de ses ressources limitées, elle n'a pu repérer ces 13 Documents EDS qu'après avoir déposé sa Liste 65 *ter* ; que ces Documents EDS sont pourtant essentiels à la présentation de la cause de l'Accusé Praljak dans la mesure où ils permettent de contester la thèse d'un « nettoyage ethnique inversé » soutenue par l'Accusation⁸,

ATTENDU que dans sa Réponse l'Accusation avance qu'aucune circonstance insurmontable ou exceptionnelle ne permet de justifier un tel retard à l'ajout de documents à la Liste 65 *ter*⁹,

ATTENDU que dans sa Réponse, l'Accusation relève que la plupart des documents présentés par la Défense Praljak ne sont pas disponibles dans le système e-court ou ne sont disponibles qu'en BCS ; que cette indisponibilité lui est gravement préjudiciable, notamment au regard du fait que l'Accusé Praljak est appelé à comparaître dans moins d'un mois¹⁰,

ATTENDU que l'Accusation avance par ailleurs que compte tenu des informations fournies dans les Annexes seulement 32 des 253 documents proposés auraient une certaine pertinence et pourraient être ajouté à la Liste 65 *ter*¹¹,

ATTENDU que l'Accusation précise en particulier sa position concernant les activités de l'Accusés Praljak au sein du Ministère de la Défense de la République de Croatie et notamment qu'elle ne conteste pas que ces activités n'étaient pas exclusivement liées à la Bosnie-Herzégovine et avance que présenter autant de documents seraient une perte de temps et de ressources¹²,

ATTENDU que lors de la Réplique, la Défense Praljak a justifié de l'indisponibilité des documents dans le système e-court par une erreur technique et a annoncé que cette erreur technique avait été rectifiée,

ATTENDU qu'à l'audience du 23 avril 2009, la Défense Praljak a annoncé qu'elle téléchargeait de manière continue dans le système e-court les traductions de pièces qu'elle comptait présenter lors de la déposition de l'Accusé Praljak et espérait avoir achevé ce travail d'ici à cette déposition,

⁸ Requête, par. 29 à 32.

⁹ Réponse, par. 2.

¹⁰ Réponse, par. 3 à 6.

¹¹ Réponse, par. 7 à 11.

¹² Réponse, par. 10 et 11.

ATTENDU que la Chambre rappelle que pour accueillir favorablement une demande d'ajout de pièces à la Liste 65 *ter*, ces pièces doivent être communiquées suffisamment de temps à l'avance aux Parties en vue de leur présentation à un témoin à l'audience pour ne pas les gêner dans la préparation de leur contre-interrogatoire,

ATTENDU que la Chambre rappelle la « Décision portant adoption de lignes directrices pour la présentation des éléments de preuve à décharge » rendue le 24 avril 2008 et plus particulièrement la ligne directrice numéro 8 qui stipule que pour accueillir favorablement une demande d'ajout de pièces à la Liste 65 *ter*, il incombe aux Parties concernées de déposer, préalablement à la comparution du témoin auquel elle compte présenter ces pièces, une demande aux fins d'ajout de la ou des pièces à la liste 65 *ter* (G) auprès de la Chambre, de motiver le caractère essentiel de cette ou ces pièces pour l'affaire et les raisons pour lesquelles elle(s) ne figure(nt) pas sur la liste déposée en application de l'article 65 *ter* (G) du Règlement,

ATTENDU que lors d'une demande d'ajout de pièces à une liste 65 *ter*, la Chambre procède toujours à un examen *prima facie* de la fiabilité, de la pertinence et de la valeur probante des documents qui lui sont présentés,

ATTENDU que, concernant les Documents déterminants, la Chambre constate que ces derniers sont complets dans le système e-court et qu'ils sont *prima facie* fiables, pertinents et dotés d'une certaine valeur probante dans la mesure où ils concernent les actes et comportements de l'Accusé Praljak mais aussi l'état d'esprit de certains membres dont la participation à l'entreprise criminelle commune est alléguée dans l'Acte d'accusation modifié du 11 juin 2008 (« Acte d'accusation »),

ATTENDU que malgré le caractère tardif de la demande et l'explication très succincte de la Défense Praljak, la Chambre estime qu'il est dans l'intérêt de la justice d'autoriser à titre exceptionnel le rajout des Documents déterminants à la Liste 65 *ter* de la Défense Praljak,

ATTENDU que, concernant les Documents IDP, la Chambre constate qu'ils sont au nombre de 230 ; que la plupart d'entre eux n'ont pas de traduction ; que les Documents IDP portant les cotes 3D 03405 et 3D 0391¹³ n'existent pas dans le système e-court ; que la Chambre n'est donc pas en mesure de procéder à un examen *prima facie* de la fiabilité, de la valeur probante et de la pertinence des Documents IDP pour lesquels une traduction n'existe pas et pour ceux portant les cotes 3D 03405 et 3D 0391,

¹³ La Chambre note que, concernant le document 3D 0391, il manque probablement un chiffre.

ATTENDU que la Chambre constate en outre, à l'instar de l'Accusation, que, nonobstant l'absence de traduction de la plupart des Documents IDP et d'après les informations fournies par la Défense Praljak dans la Requête ainsi que dans l'Annexe B, les Documents IDP semblent se rapporter à un sujet qui n'est pas contesté par l'Accusation, à savoir que les fonctions qu'occupaient l'Accusé Praljak au sein du Ministère de la Défense de la République de Croatie n'impliquaient pas qu'il se concentrait uniquement sur les relations avec la Bosnie-Herzégovine,

ATTENDU que la Chambre note par ailleurs que rien n'indique, d'après les informations fournies par la Défense Praljak dans l'Annexe B, que les Documents IDP aient trait à l'existence d'un conflit armé international,

ATTENDU que compte tenu de ce qui précède la Chambre décide de n'autoriser aucun rajout de Documents IDP à la Liste 65 *ter* de la Défense Praljak,

ATTENDU que, concernant le livret d'identité de l'ABiH de l'Accusé Praljak figurant en Annexe C de la Requête, la Chambre constate que le document est complet dans le système e-court et que la Défense Praljak n'a pas pu l'obtenir avant le dépôt de sa Liste 65 *ter*,

ATTENDU que la Chambre constate en outre que ce livret d'identité semble *prima facie* fiable, pertinent et doté d'une certaine valeur probante dans la mesure où il concerne les relations de l'Accusé Praljak avec l'ABiH et estime qu'il est dans l'intérêt de la justice d'autoriser à titre exceptionnel le rajout de ce livret d'identité de l'ABiH de l'Accusé Praljak à la Liste 65 *ter* de la Défense Praljak,

ATTENDU que, concernant les Document EDS, la Chambre constate que, mis à part deux documents portant les cotes 3D 03500 et 3D 03501, les Documents EDS n'ont pas de traduction dans le système e-court, et que la Chambre n'est donc pas en mesure de procéder à un examen *prima facie* de leur fiabilité, de leur valeur probante et de leur pertinence,

ATTENDU que, concernant les Document EDS portant les cotes 3D 03500 et 3D 03501, la Chambre constate qu'ils concernent une période postérieure à celle couvrant les crimes allégués dans l'Acte d'accusation et que la Chambre n'est pas convaincue que *prima facie* ces Documents EDS soient dotés d'une certaine pertinence et d'une certaine valeur probante

ATTENDU, en outre, que, nonobstant l'absence de traduction des autres Documents EDS et compte tenu des informations fournies par la Défense Praljak dans l'annexe D à la Requête, la

Chambre note que les Documents EDS portant les cotes 3D 03498 et 3D 03502 semblent aussi concerner une période postérieure à l'Acte d'accusation et décide ainsi de ne pas autoriser le rajout des Documents EDS sur la Liste 65 *ter* de la Défense Praljak,

PAR CES MOTIFS,

EN APPLICATION de l'article 65 *ter* du Règlement,

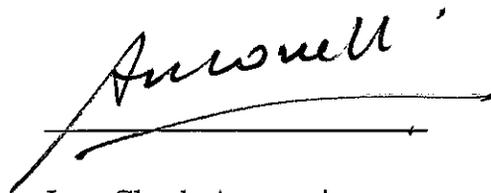
FAIT PARTIELLEMENT DROIT à la Requête, et

AUTORISE le rajout à la Liste 65 *ter* de la Défense Praljak des Documents Déterminants et du livret d'identité de l'ABiH de l'Accusé Praljak, tel qu'indiqué dans l'annexe jointe à la présente décision,

ET,

REJETTE la demande de rajout des autres documents pour les raisons indiquées en annexe jointe à la présente décision.

Fait en anglais et en français, la version en français faisant foi.



Jean-Claude Antonetti
Président de la Chambre

Le 29 avril 2009

La Haye (Pays-Bas)

[Sceau du Tribunal]

Annexe

I. LES DOCUMENTS DÉTERMINANTS

| | Numéro d'élément de preuve | Rajout à la Liste 65 ter de la Défense Praljak autorisé ou rejeté |
|---|----------------------------|--|
| 1 | 3D02029 | Rajout autorisé |
| 2 | 3D01888 | Rajout autorisé |
| 3 | P02071 | Rajout autorisé |
| 4 | P02075 | Rajout autorisé |
| 5 | 3D02859 | Rajout autorisé |
| 6 | 3D02860 | Rajout autorisé |
| 7 | 3D01193 | Rajout autorisé |
| 8 | 3D02218 | Rajout autorisé |
| 9 | 3D03260 | Rajout autorisé |

II. LES DOCUMENTS DE L'IPD

| | Numéro d'élément de preuve | Rajout à la Liste 65 ter de la Défense Praljak autorisé ou rejeté |
|----|----------------------------|--|
| 1 | 3D03274 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 2 | 3D03275 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 3 | 3D03276 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 4 | 3D03277 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 5 | 3D03282 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 6 | 3D03290 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 7 | 3D03292 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 8 | 3D03298 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 9 | 3D03328 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 10 | 3D03408 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 11 | 3D03411 | Rajout rejeté (La Chambre n'est pas convaincue que <i>prima facie</i> , la pièce soit dotée de valeur probante et de pertinence) |
| 12 | 3D03433 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 13 | 3D03439 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas |

| | | |
|----|---------|--|
| | | de la traduction de la pièce) |
| 14 | 3D03443 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 15 | 3D03454 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 16 | 3D03455 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 17 | 3D03458 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 18 | 3D03473 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 19 | 3D03475 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 20 | 3D03477 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 21 | 3D03478 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 22 | 3D03479 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 23 | 3D03484 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 24 | 3D03512 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 25 | 3D03513 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 26 | 3D03273 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 27 | 3D03293 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 28 | 3D03364 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 29 | 3D03278 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 30 | 3D03279 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 31 | 3D03280 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 32 | 3D03281 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 33 | 3D03438 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 34 | 3D03437 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 35 | 3D03468 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 36 | 3D03288 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 37 | 3D03459 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 38 | 3D03435 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |

| | | |
|----|---------|--|
| 39 | 3D03436 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 40 | 3D03471 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 41 | 3D03441 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 42 | 3D03373 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 43 | 3D03283 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 44 | 3D03434 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 45 | 3D03289 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 46 | 3D03449 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 47 | 3D03285 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 48 | 3D03287 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 49 | 3D03453 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 50 | 3D03284 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 51 | 3D03299 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 52 | 3D03432 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 53 | 3D03291 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 54 | 3D03445 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 55 | 3D03444 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 56 | 3D03472 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 57 | 3D03294 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 58 | 3D03451 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 59 | 3D03480 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 60 | 3D03481 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 61 | 3D03442 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 62 | 3D03300 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 63 | 3D03476 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 64 | 3D03295 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas |

| | | |
|----|---------|--|
| | | de la traduction de la pièce) |
| 65 | 3D03301 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 66 | 3D03296 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 67 | 3D03297 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 68 | 3D03302 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 69 | 3D03303 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 70 | 3D03286 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 71 | 3D03474 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 72 | 3D03307 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 73 | 3D03308 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 74 | 3D03452 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 75 | 3D03306 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 76 | 3D03309 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 77 | 3D03482 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 78 | 3D03304 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 79 | 3D03305 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 80 | 3D03310 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 81 | 3D03505 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 82 | 3D03311 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 83 | 3D03312 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 84 | 3D03507 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce et la Défense Praljak n'a pas suffisamment motivé le caractère essentiel de la pièce pour l'affaire) |
| 85 | 3D03450 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 86 | 3D03440 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 87 | 3D03485 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 88 | 3D03488 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas |

| | | |
|-----|---------|--|
| | | de la traduction de la pièce) |
| 89 | 3D03508 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 90 | 3D03509 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 91 | 3D03313 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 92 | 3D03456 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 93 | 3D03457 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 94 | 3D03314 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 95 | 3D03487 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 96 | 3D03448 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 97 | 3D03486 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 98 | 3D03315 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 99 | 3D03316 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 100 | 3D03317 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 101 | 3D03318 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 102 | 3D03319 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 103 | 3D03447 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 104 | 3D03320 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 105 | 3D03321 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 106 | 3D03327 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 107 | 3D03491 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 108 | 3D03446 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 109 | 3D03322 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 110 | 3D03324 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 111 | 3D03506 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 112 | 3D03266 | Rajout rejeté (La Chambre n'est pas convaincue que <i>prima facie</i> , la pièce soit dotée de valeur probante et de pertinence) |
| 113 | 3D03323 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas |

| | | |
|-----|---------|--|
| | | de la traduction de la pièce) |
| 114 | 3D03325 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 115 | 3D03326 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 116 | 3D03331 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 117 | 3D03332 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 118 | 3D03330 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 119 | 3D03333 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 120 | 3D03336 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 121 | 3D03337 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 123 | 3D03338 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 124 | 3D03329 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 125 | 3D03335 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 126 | 3D03339 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 127 | 3D03340 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 128 | 3D03343 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 129 | 3D03341 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 130 | 3D03342 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 131 | 3D03342 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 132 | 3D03395 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 133 | 3D03349 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 134 | 3D03350 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 135 | 3D03351 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 136 | 3D03353 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 137 | 3D03354 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 138 | 3D03352 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 139 | 3D03346 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |

| | | |
|-----|---------|--|
| 140 | 3D03347 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 141 | 3D03348 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 142 | 3D03355 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 143 | 3D03361 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 144 | 3D03414 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 145 | 3D03356 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 146 | 3D03357 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 147 | 3D03358 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 148 | 3D03359 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 149 | 3D03489 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 150 | 3D03362 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 151 | 3D03360 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 152 | 3D03406 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 153 | 3D03417 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 154 | 3D03415 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 155 | 3D03416 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 156 | 3D03413 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce et la Défense Praljak n'a pas suffisamment motivé le caractère essentiel de la pièce pour l'affaire) |
| 157 | 3D03344 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 158 | 3D03345 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 159 | 3D03412 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 160 | 3D03404 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 161 | 3D03363 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 162 | 3D03410 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 163 | 3D03409 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |

| | | |
|-----|---------|---|
| 164 | 3D03407 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 165 | 3D03400 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 166 | 3D03401 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 167 | 3D03365 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 168 | 3D03405 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose ni de l'original, ni de la traduction de la pièce) |
| 169 | 3D03469 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 170 | 3D03403 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 171 | 3D03402 | Rajout rejeté (La traduction de la pièce ne correspond pas à l'original) |
| 172 | 3D03366 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 173 | 3D03367 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 174 | 3D03424 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 175 | 3D03467 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 176 | 3D03466 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 177 | 3D03465 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 178 | 3D03399 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 179 | 3D03464 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 180 | 3D03463 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 181 | 3D03397 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 182 | 3D03462 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 183 | 3D03368 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 184 | 3D03398 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 185 | 3D03461 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 186 | 3D03396 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 187 | 3D03460 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 188 | 3D03421 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |

| | | |
|-----|---------|--|
| 189 | 3D03369 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 190 | 3D03420 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 191 | 3D03378 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 192 | 3D03511 | Rajout rejeté (La Chambre n'est pas convaincue que <i>prima facie</i> , la pièce soit dotée de valeur probante et de pertinence) |
| 193 | 3D03429 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 194 | 3D03370 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 195 | 3D03371 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 196 | 3D03372 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 197 | 3D03374 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 198 | 3D03375 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 199 | 3D03376 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 200 | 3D03377 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 201 | 3D03379 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 202 | 3D03380 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 203 | 3D03381 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 204 | 3D03382 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 205 | 3D03383 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 206 | 3D03384 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 207 | 3D03419 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 208 | 3D03385 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 209 | 3D03386 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 210 | 3D03388 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 211 | 3D03428 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 212 | 3D03387 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 213 | 3D03389 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |

| | | |
|-----|---------|---|
| 214 | 3D03431 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 215 | 3D03418 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 216 | 3D03427 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 217 | 3D03430 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 218 | 3D03425 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 219 | 3D03426 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 220 | 3D03516 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 221 | 3D0391 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas ni de l'original, ni de la traduction de la pièce, la cote de la pièce est probablement erronée) |
| 222 | 3D03390 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 223 | 3D03423 | Rajout rejeté (La Chambre n'est pas convaincue que <i>prima facie</i> , la pièce soit dotée de valeur probante et de pertinence) |
| 224 | 3D03392 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 225 | 3D03422 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 226 | 3D03393 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 227 | 3D03515 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 228 | 3D03394 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 229 | 3D03483 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 230 | 3D03490 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |

III. LE LIVRET D'IDENTITE DE L'ABiH

| | Numéro d'élément de preuve | Rajout à la Liste 65 ter de la Défense Praljak autorisé ou rejeté |
|---|----------------------------|---|
| 1 | 3D03510 | Rajout autorisé |

IV. LES DOCUMENTS EDS

| | Numéro d'élément de preuve | Rajout à la Liste 65 ter de la Défense Praljak autorisé ou rejeté |
|----|----------------------------|--|
| 1 | 3D03499 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 2 | 3D03504 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 3 | 3D03497 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 4 | 3D03493 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 5 | 3D03492 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 6 | 3D03496 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 7 | 3D03465 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 8 | 3D03494 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 9 | 3D03503 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce) |
| 10 | 3D03498 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce et la Chambre n'est pas convaincue que <i>prima facie</i> , la pièce soit dotée de valeur probante et de pertinence) |
| 11 | 3D03501 | Rajout rejeté (La Chambre n'est pas convaincue que <i>prima facie</i> , la pièce soit dotée de valeur probante et de pertinence) |
| 12 | 3D03502 | Rajout rejeté (La Chambre ne dispose pas de la traduction de la pièce et la Chambre n'est pas convaincue que <i>prima facie</i> , la pièce soit dotée de valeur probante et de pertinence) |
| 13 | 3D03500 | Rajout rejeté (La Chambre n'est pas convaincue que <i>prima facie</i> , la pièce soit dotée de valeur probante et de pertinence) |